



Commune de BASSAC

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Séance n° 07 du lundi 25 novembre 2024

à 18 h 30

**Présents** : (09) MM. ROY Nicole, CATALA Hervé, GIRAUD Jacky, FORT Sonia, HALOCHE Sylvie, LAVENAT Dominique, ROBIN Sébastien, TOLLIS Eddy, VERGNAUD Didier

**Absents excusés** : (04) MM. DENIS Ludovic, AUTIN Cyril, LAVAUD Jean-Paul, MASSET Nicole

**Absents** : (01) MM. DUDOGNON Stéphane

*Monsieur Jacky GIRAUD est nommé secrétaire de séance.*

*Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 01/10/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.*

### **À L'ORDRE DU JOUR :**

#### **01 – Suppression de deux emplois :**

Madame le Maire explique que, compte tenu que les postes ayant pour grades rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe et adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe ne sont plus pourvus, il convient de les supprimer.

**Décision** : Avis favorable.

#### **02 – Attribution de cartes cadeaux aux agents communaux :**

Madame le Maire propose d'attribuer des cartes cadeaux aux agents communaux comme les années passées.

**Décision** : Avis favorable.

#### **03 – Vote de crédits complémentaires pour le financement de l'accessibilité de l'école par l'Agglomération de Grand Cognac :**

Madame le Maire informe que la commune est redevable de travaux d'accessibilité effectués par l'ex Communauté de Communes de Jarnac.

Les crédits n'ayant pas été inscrits au budget 2024, il est nécessaire d'ouvrir des crédits à l'opération « Ecole ».

**Décision** : Avis favorable.

**04 – Vote de crédits complémentaires au chapitre 012 (Charges de personnel) :**

Madame le Maire informe que les crédits votés au chapitre 012 sont insuffisants, il est nécessaire de voter des crédits complémentaires afin de payer les salaires de décembre et les charges.

**Décision** : Avis favorable.

**05 – Indemnités du Maire :**

Madame le Maire propose de diminuer son indemnité mensuelle de 40.3 % à 37 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, soit à un taux inférieur à celui prévu par la loi.

**Décision** : Avis favorable.

**Questions diverses** : Arrivée de Monsieur Ludovic DENIS.

- Madame le Maire informe de l'arrivée d'un TIG (Travailleur d'Intérêt Général) jusqu'à la mi-décembre.
- La réfection de la route nommée « rue Croix des Hommes » est annulée pour des raisons économiques.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 20.*